

Chères lectrices, Chers lecteurs, Nos articles sont en partie consacrés dans ce numéro aux nouvelles technologies et aux nouveaux moyens de communication.

Nous voulons être particulièrement réactifs par rapport à ces deux sujets car notre territoire doit amplifier son dynamisme.

J'ai réussi à obtenir avec mes collègues élus l'arrivée de la fibre sur l'ensemble de notre territoire avec deux ans d'avance par rapport aux prévi-

sions. Nos zones d'entreprises surtout, mais nos communes également, ont grand besoin de la fibre qui dépasse de loin les potentialités limitées du cuivre tel qu'on a pu vous le proposer avec ce que l'on a appelé la montée en débit.

Nous voulons, par ailleurs, faire vivre notre territoire par l'image et le commentaire.

Ainsi, l'arrivée de notre émission filmée chaque vendredi soir et nos reportages animeront notre territoire sur les réseaux sociaux.

En complément de l'information dans le Sud Artois Magazine, nous aurons une information interactive après chaque présentation le vendredi soir. Soyez à l'écoute pour mieux connaître nos bourgs et nos villages tous plus dynamiques les uns que les autres.

Nous allons désormais rythmer l'information en Sud Artois !

A très bientôt.

Jean-Jacques COTTEL,
Maire de Bapaume,
Président de la
Communauté de
Communes
du Sud-Artois.



Déploiement de la fibre optique à l'abonné : Qui ? Quand ? Quoi ? On vous dit tout !

La fibre arrive bientôt, les déploiements s'accélèrent !



NUMÉRIQUE

Le choix a été fait au niveau national avant la fusion de 2013 que les communes de l'intercommunalité du Sud-Artois relèveraient de la zone publique et seraient confiées au syndicat La Fibre Numérique 59/62. La construction du réseau a été déléguée à Axione, une filiale de Bouygues.

Sur le Sud-Artois, la première phase de déploiement concernera principalement les communes qui n'ont pas bénéficié de l'opération de Montée en Débit internet menée de 2013 à 2015.

Ainsi, les priorités travaillées avec le syndicat ont concerné les 6 communes à l'ouest du territoire qui ont intégré l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2017, Bapaume et ses zones d'activités communautaires, Avesnes-les-Bapaume et ses entreprises de la rue d'Albert, les 3 communes

pour lesquelles la résorption des Zones d'Ombre s'est faite par une Montée en Débit cuivre en 2010, et les quelques communes non éligibles au moment de l'opération de Montée en Débit internet.

Un déploiement de la fibre optique interviendra sur les années 2018-2019 en réponse à ces priorités identifiées à l'échelle du territoire intercommunale. Des informations plus précises sur les dates d'éligibilité des foyers à la commercialisation seront communiquées au fur et à mesure du déploiement de la fibre optique par Axione.

Au-delà de ces jalons, pour les années 2020-2021, le déploie-

ment se poursuivra jusqu'à couvrir l'ensemble des communes du territoire. L'objectif affiché est : la fibre pour tous à l'horizon 2022 ! Sur la zone d'initiative publique, la Communauté de Communes du Sud-Artois financera ce déploiement à hauteur de 38 € par foyer, soit une contribution d'environ 500 000 € qu'il faudra prévoir sur plusieurs exercices budgétaires.

Un peu de technique

Pour ce réseau qui sera créé, une nouvelle architecture se dessinera à l'échelle du territoire. La fibre optique cheminera en parallèle du réseau cuivre historique (en aérien sur les supports existants ou en souterrain dans les fourreaux). Le point de départ du nouveau réseau sera le NRO (Nœud de Raccordement Optique). Un NRO est prévu pour couvrir 5 000 foyers et sur le territoire, les communes de Bapaume et Hermies seront concernées par leur installation. D'autres NRO de Communautés voisines alimenteront également certaines de nos communes.

De ces NRO, la fibre optique sera tirée jusqu'à des SRO (Sous-

Répartiteurs Optiques) qui pour leur part couvriront une zone de 300-400 lignes environ. Un NRO alimentera donc une quinzaine de SRO.

Puis, de ce SRO installé dans votre commune, ou le village voisin, il sera déployée la fibre optique jusqu'à des PBO (Points de Branchement Optique). Un PBO est prévu pour 10 habitations au maximum.

Dès lors, lorsque votre habitation sera éligible à la commercialisation, il faudra vous rapprocher du FAI de votre choix, qui viendra tirer la fibre optique jusqu'à votre habitation, et ceci sans aucun frais supplémentaire.



Nouveauté dans le Sud-Artois !

Et si on parlait un peu d'ici, de votre village, de ce qui s'y passe et des gens qui œuvrent pour en faire un endroit où il fait bon vivre ? Le territoire du Sud-Artois est dynamique et s'illustre au travers de réussites économiques, politiques, citoyennes, associatives, culturelles, sportives... La Communauté de Communes qui porte bon nombre d'actions est soucieuse de pouvoir faire rayonner le territoire et ce qui s'y passe.

Ce média intercommunal qui parlera de la vie dans les campagnes du Sud-Artois existera sous la forme d'une émission hebdomadaire à suivre en direct ou en replay sur les réseaux sociaux. Vous pourrez y découvrir ce qui se passe à côté de chez vous. Des associations, entreprises locales, artistes, services intercommunaux, des habitants acteurs vous y seront présentés au cours d'une émission qui se veut ludique, actuelle et surtout participative.

Une première émission vous est proposée le vendredi 6 avril 2018 à 19h00. Il y sera question de la présentation de ce nouveau média bien de chez nous. Vous pourrez retrouver cette émission de 30 minutes chaque vendredi à 19h00 pour l'édition de la semaine.

Rendez-vous sur la nouvelle page Facebook ou la nouvelle chaîne YouTube de la Communauté de Communes pour assister à cette grande première ! Nous vous y attendons nombreux, parlez-en autour de vous !

Toutes les informations pour trouver l'émission sont sur le site de la Communauté de Communes :

www.cc-sudartois.fr

COMMUNICATION

A l'heure des réseaux sociaux et des médias où chacun recherche de l'information locale, il apparaît important pour un territoire d'être en mesure de produire et de diffuser des informations de qualité, produites localement. La Communauté de Communes, forte des acteurs qu'elle accompagne et des politiques qu'elle mène sur le territoire du Sud-Artois, doit être un relais de ce dynamisme local. Dès lors, la Communauté de Communes porte la création d'un média intercommunal, une initiative innovante et surtout une première en France !

L'hôtel pôle central du



L'histoire de l'Hôtel de la Gare : Une affaire familiale

L'Hôtel de la Gare existe depuis 1926, fondé par M. BOISLEUX-TREVEAUX. La famille VANDEVIVERE s'installe à l'Hôtel de la Gare en 1973. Le père d'Hervé est à l'époque cadre supérieur dans une grande entreprise agroalimentaire. C'est donc sa mère qui exploite l'activité. Puis suite au décès de Mme VANDEVIVERE, l'affaire familiale sera gérée par sa fille, puis par des amis du couple jusqu'en 1982. M. VANDEVIVERE reprendra la main, libéré de ses activités professionnelles par la retraite, et il proposera alors à son fils Hervé de reprendre le flambeau alors âgé de 18 ans. Formé par son père, il devient gérant de l'affaire en janvier 1983. Il rachète le fonds de commerce en 1987 et devient propriétaire des murs avec son épouse en 1989. En 1990, ils réalisent une extension de l'établissement.



L'activité de l'Hôtel de la Gare : Commerce de proximité multi-services

Aujourd'hui, Hervé VANDEVIVERE gère le commerce avec son épouse. Il a embauché deux salariées à mi-temps, une serveuse et une aide-cuisinière. L'hôtel compte 9 chambres, une partie brasserie, une partie bar, un coin presse, tabac, loto et jeux de grattage.

La force d'Hervé VANDEVIVERE est d'avoir su s'adapter aux changements d'habitude de consommation des clients. Les entreprises présentes à Achiet-le-Grand et aux alentours ont, avec la proximité de la gare, poussé le couple à développer la « bonne assiette », en proposant une



- Une émission qui parle de vous et des réussites dans le Sud-Artois
- En direct chaque vendredi à 19h00 et disponible en replay sur le site de la Communauté de Communes
- Une première en France

Nos campagnes ont du talent ! Parlons-en !

Rendez-vous le vendredi 6 avril à 19h

Toutes les infos sur www.cc-sudartois.fr

YouTube f LIVE

de la gare d'Achiet-le-Grand, dynamisme et de l'animation locale



cuisine familiale de qualité, abordable en terme de prix, et avec un service rapide... C'est ce qui fait aujourd'hui le succès de l'établissement. Le bouche à oreille fait écho de l'accueil chaleureux et de la convivialité qui règnent dans l'établissement. M. VANDEVIVERE, attaché au maintien du commerce de proximité, **se fournit principalement au niveau local.**

Le maire de la commune Bernard DE REU, qui est un fidèle client, souligne le rôle central que joue l'Hôtel de la Gare dans la commune : « *C'est un lieu de rencontre et d'animation, un point de départ de nombreuses manifestations locales... sans oublier les services qu'il apporte aux habitants* ».

Hervé VANDEVIVERE joue la carte de la diversification pour développer et pérenniser son activité. Aujourd'hui, l'hôtellerie est occupée principalement par des ouvriers de passage ou des familles venues pour des événements familiaux dans le secteur, sans oublier les touristes. Pour autant, M. et Mme VANDEVIVERE anticipent l'avenir car il existe une demande et un réel potentiel à

développer au niveau du tourisme de mémoire. Dans ce cadre, ils réfléchissent à la rénovation des chambres et à une stratégie de communication pour développer cette branche de leur activité.

Hervé VANDEVIVERE, plus qu'un commerçant, un passionné !

M. VANDEVIVERE s'est toujours impliqué dans la vie locale, plein d'idées et d'optimisme. Il impulse en 1998 la création de l'Union Commerciale et Artisanale Achiétoise. Il a su mobiliser et fédérer les commerçants pour animer la vie locale et le commerce de proximité. En 2013, l'Union s'étend à d'autres villages pour faire naître le GACI « *Groupement Artisanal et Commercial Intercommunal* ».

Le GACI compte à ce jour 12 adhérents et couvre 5 communes : Bihucourt, Ervillers, Béhagnies, Achiet-le-Grand, Achiet-le-Petit.

De nombreuses animations sont mises en place avec le

concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Le GACI a notamment organisé une soirée pour le réveillon de la nouvelle année. Une campagne de communication et de publicité, par le biais de télévisions installées chez les commerçants, a aussi permis la visibilité et la promotion de l'économie locale.

M. VANDEVIVERE se réjouit de l'enthousiasme et de l'initiative du bureau de son association. La volonté est bien de continuer la dynamique engagée, et également de s'entourer de la Communauté de Communes

du Sud-Artois pour la mise en place d'actions à l'échelle de l'ensemble du territoire, avec le concours des Unions Commerciales de Croisilles et de Bapaume. Des réunions de travail sont notamment en cours pour préparer ces événements avec le soutien des Chambres Consulaires et du Fonds d'Intervention pour le Soutien du Commerce et de l'Artisanat (FISAC) initié par l'intercommunalité. C'est dans ce cadre qu'interviendra Rémi LOISELET (au centre de la photo), étudiant en deuxième année de Master « *Développement des territoires, Aménagement, Environnement* ». Il vient de rejoindre le service développement économique de la Communauté de Communes pour un stage de 6 mois auprès de Gérard LUPA, responsable du service. Il accompagnera Laetitia GUISE dans la déclinaison du programme des actions inscrites dans le FISAC. Il interviendra auprès des commerçants et des artisans, en lien avec les Unions Commerciales et Artisanales du territoire, dans les démarches de redynamisation du tissu artisanal et commercial de proximité.

VIE ÉCONOMIQUE



Avril : des opportunités d'emploi dans le secteur des services à la personne !



L'agence de Bapaume organise le 5 avril prochain un Job Dating Services à la personne.

Pour sa 14^{ème} édition, ce sont 7 entreprises qui ont d'ores et déjà confirmé leur présence.

Les candidats auront l'opportunité de rencontrer directement des recruteurs de ce secteur d'activité

à fort potentiel sur le territoire. Ils auront aussi la possibilité de bénéficier en amont d'un atelier spécifique visant à se préparer à l'entretien d'embauche.

Ce sont principalement des postes visant à l'accompagnement des personnes dans leur vie quotidienne qui sont proposés.

Vous êtes diplômé dans ce domaine et travailler en proximité

dans ce secteur d'activité vous intéresse ? Merci de vous rapprocher de votre conseiller à l'emploi.

Cet événement bénéficie du soutien logistique de la Communauté de Communes du Sud Artois et de la commune de Bapaume.

Contact : Votre conseiller référent, PÔLE EMPLOI, 6 rue de Douai 62450 BAPAUME



pôle emploi

Thématique habitat

SERVICES

Début avril, la Communauté de Communes du Sud-Artois organise des réunions publiques à la salle des fêtes de Croisilles le mardi 3 avril 2018 à 18h00 et à la mairie de Bucquoy - salle des mariages le jeudi 5 avril 2018 à 18h00.

Ces réunions publiques visent à vous faire prendre connaissance des aides financières dont vous pouvez bénéficier en cas de rénovation énergétique des habitations (type ANAH - crédit d'impôt - certificats d'économie d'énergie - isolation à 1 euro...).

Elles ont également pour visée d'aborder les travaux à mener pour optimiser le gain d'énergie dans votre logement.

Ces réunions publiques, d'une heure environ, sont gratuites et sont à destination de tous publics (propriétaires ou locataires). Elles seront menées par le conseiller info-énergie du territoire et un technicien de la Communauté de Communes du Sud-Artois.

Pour tous renseignements, contacter le Guichet Unique Habitat de la Communauté de Communes du Sud-Artois au 03 21 59 17 17 ou par mail à l'adresse suivante habitat@cc-sudartois.fr.



Conseils et bonnes pratiques

Comment réduire ma **facture d'énergie** ?

Quels sont les travaux **les plus efficaces** pour chez moi ?

À quelles **aides financières** puis-je prétendre ?

Avec l'intervention de votre conseiller info-énergie et d'un technicien de la Communauté de Communes du Sud-Artois



Venez découvrir ces conseils à l'une des 4 réunions proposées

BAPAUME

Le mardi 27 mars 2018 à 18h
Mairie - Salle des mariages
36, place Faidherbe

BERTINCOURT

Le jeudi 29 mars 2018 à 18h
Maison des Services Publics
2, rue d'Hermies

CROISILLES

Le mardi 03 avril 2018 à 18h
Salle des fêtes
Grand'Place

BUCQUOY

Le jeudi 05 avril 2018 à 18h
Mairie - Salle des mariages
19, rue Dierville

Guichet unique habitat
Communauté de Communes du Sud-Artois
03 21 59 17 17
habitat@cc-sudartois.fr





